



VILLE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2016

M. BAGUET : Comme nous nous y étions engagés avec mon collègue André SANTINI, qui tient également un conseil municipal ce soir, nous vous proposons de faire un point d'étape sur l'étude du rapprochement des villes de Boulogne-Billancourt et d'Issy-les-Moulineaux. Avant cela, je rappellerai brièvement l'ambition de cette démarche et des moyens engagés.

Le 9 juillet dernier, nos deux Conseils municipaux ont voté une délibération actant un principe, une méthode et un calendrier de concertation, pour étudier le rapprochement des deux villes. Cette démarche s'inscrit dans la continuité d'une première réflexion, menée au printemps 2015 à l'échelle de GPSO, avec le concours de l'ensemble des maires. Elle est l'aboutissement d'une réflexion mûrie, en premier lieu, pour les communes de notre agglomération, puis, dans un second temps, entre les villes de Boulogne-Billancourt et d'Issy-les-Moulineaux.

Je rappelle également que nous devons faire face à un bouleversement à la fois financier et institutionnel. S'agissant du plan financier, nos équipes municipales ont été élues le 30 mars 2014, et le ministre des Finances, Monsieur SAPIN, annonçait le 23 avril un pacte de stabilité nationale, avec une réduction du financement des collectivités locales de 11,5 milliards d'euros, qui s'ajoutaient aux 1,5 milliard déjà mis en place pour l'année précédente. Sur le plan institutionnel, la mise en place de la Métropole du Grand Paris, le 15 août 2015, a entraîné de fait l'affaiblissement du rôle d'amortisseur financier de GPSO, qui est passé au 1^{er} janvier 2016 d'un Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, à un territoire sans fiscalité propre.

Face à ces bouleversements, l'ensemble des maires concernés avaient un triple choix : soit augmenter les impôts, soit baisser la qualité des services, soit freiner les investissements. Or, comme la loi permettant la fusion des communes a entre-temps été facilitée le 15 mars 2015, cette faculté peut apparaître comme une réponse à cette situation. C'est pourquoi nous avons mis en place des moyens de concertation depuis la rentrée du mois de septembre. Dix réunions publiques ont déjà eu lieu depuis cette date, la première datant du 17 octobre et la dernière le 29 novembre. Il y a eu six réunions publiques à Boulogne-Billancourt et quatre à Issy-les-Moulineaux.

Parallèlement, se sont tenues une vingtaine de réunions entre les services administratifs de chaque commune. Ces séances ont permis d'identifier 51 sujets, faisant actuellement l'objet de rencontres spécifiques. Les rencontres de premier niveau ont aidé à déterminer soit les complémentarités, soit les différences de fonctionnement entre les deux communes. Nous abordons dorénavant le deuxième niveau de ces rencontres, qui permettent de rentrer davantage dans le concret avec les responsables directs des secteurs concernés.

Nous avons également créé des groupes de travail des instances de démocratie locale. Le Conseil économique et social de Boulogne-Billancourt a d'ailleurs déjà commencé son travail, puisqu'il s'est déjà rendu à Cherbourg. De la même façon, les Conseils communaux des enfants ont eux aussi été sensibilisés,

tout comme le Conseil des aînés et le Conseil des jeunes d'Issy-les-Moulineaux. En outre, des groupes de travail institutionnels réunissant des acteurs locaux des deux villes ont été lancés. Je pense notamment aux associations, aux entreprises, aux associations de commerçants, aux marchés, aux commerces sédentaires ou aux associations de parents d'élèves. Enfin, une consultation supplémentaire des habitants, par le biais de groupes de travail citoyens, a été lancée par un appel à participation qui s'achève ce 15 décembre.

Quels sont les enseignements à tirer de cette démarche de concertation ? A ce jour, les réunions publiques dans les quartiers des deux villes ont permis d'identifier les questionnements des habitants. Elles ont révélé un intérêt du citoyen croissant pour cette démarche, qui se traduit d'ailleurs dans la participation aux réunions, puisque 2 500 personnes ont collaboré aux dix réunions de concertation sur les deux communes. Plus de 500 questions ont été posées, soit sur le site de la concertation, soit durant les réunions publiques, soit sur les marchés respectifs d'Issy-les-Moulineaux ou de Boulogne-Billancourt. Chacune d'entre elles fait l'objet de réponse individualisée. Les principales portent sur les enjeux fiscaux et budgétaires, ou encore sur les services de proximité. D'autres concernent la prise de décision au sujet du rapprochement des deux villes, avec l'opportunité d'organiser un référendum citoyen, le nom de la nouvelle commune et ses conséquences sur les applications de la vie courante (adresse postale, état civil), ou encore l'harmonisation financière entre les deux villes, avec ses conséquences sur les impôts locaux et l'endettement des communes. Il est, par exemple, beaucoup question de la dette de l'Ile Seguin, notamment à Issy-les-Moulineaux, dont les habitants ne sont pas aussi sensibilisés qu'à Boulogne-Billancourt. Enfin, la question du devenir des services publics de chaque ville, dont les pratiques peuvent être différentes, ressort également de la liste.

De leur côté, les réunions entre les services administratifs ont mis en relief les bénéfices potentiels du rapprochement des deux municipalités. A ce propos, nous avons créé dès le mois de novembre un comité de pilotage, composé d'agents des deux villes. 5 cadres coordonnent ainsi les travaux techniques, dont la finalité consiste à établir une première analyse des similitudes et des divergences, et à identifier les premiers arbitrages nécessaires à l'approfondissement de la démarche. Il apparaît que certains de ces arbitrages devront intervenir assez rapidement si nous voulons poursuivre ce processus de fusion. Je pense à l'approfondissement des travaux d'expertise, notamment pour assurer la meilleure fonctionnalité possible de la commune nouvelle. D'autre part, ces orientations permettront également de voir progressivement se dessiner le projet territorial et l'identité de la commune nouvelle. A ce jour, 20 réunions regroupées autour des quatre thèmes suivants se sont tenues du 3 au 16 novembre dernier :

- Aménagement du territoire et cadre de vie ;
- Services à la population ;
- Relations de proximité ;
- Services supports.

Les 51 sujets de politiques publiques identifiés au cours de ces réunions, feront donc l'objet d'un travail plus approfondi. Ils permettront d'appréhender les principaux enjeux en matière d'offre de service public, ainsi que les modalités de gouvernance et de gestion à l'œuvre dans chaque ville, voire, le cas échéant, de formuler des scénarios de convergences. Globalement d'ailleurs, les participants témoignent d'un véritable intérêt pour ce projet (je cite) : *« c'est une expérience humaine intéressante », « le rapprochement des deux communes va dans le sens de l'histoire », « curieuse de savoir comment les choses se passent de l'autre côté de la Seine », « une volonté de prendre part de manière active à la réflexion », « je suis dans une position d'acceptation positive », « c'est l'occasion d'apprendre et de réadapter notre action. Il n'y a pas de raison de ne pas relever le challenge ».*

D'autres s'interrogent quant à la décision politique et à la forme que prendrait l'organisation d'administration de la commune nouvelle. Le personnel exprime une inquiétude notamment sur le futur lieu de travail. La question est donc de savoir comment rassurer les équipes. Enfin, le maintien d'un haut niveau

de qualité de service public est abordé puisque (je cite) : « la fusion peut décupler notre force de frappe et de proximité, la relation des administrés apparaît ancrée dans la conscience collective de part et d'autre », « la perte de proximité dans le rapprochement peut inquiéter mais je vois cela comme un nouveau départ pour une nouvelle proximité ». Il y a donc un véritable enthousiasme des agents, l'ambiance de travail est très positive et ils s'écoutent avec beaucoup d'attention.

D'une manière générale, le succès de ces réunions administratives et publiques résulte d'une communication maîtrisée. Sachez que nous avons déjà distribué 300 000 flyers à ce jour sur les deux communes, que nous avons réalisé un film de présentation avec un micro-trottoir dans les deux villes – qui fut projeté dans chacune des réunions publiques – et que nous avons réalisé un site Internet dédié. Nous avons également édité deux articles dans le BBI et dans le Point d'Appui. A ce jour, nous avons dépensé 110 000 euros sur les deux communes, en communication, soit moins de 0,60 euros par habitant.

Comme vous le savez par ailleurs, nous avons également rédigé un amendement, en accord avec le préfet de région, pour demander un gel de nos contributions, et non une contribution de l'Etat. Je rappelle que ces dernières s'élevaient à l'époque à 140 millions d'euros pour Boulogne-Billancourt, à 86 millions d'euros pour Issy-les-Moulineaux et à 100 millions d'euros pour GPSO. Notre amendement a été présenté une première fois. Il a été rejeté après une intervention du secrétaire d'Etat chargé du budget, Monsieur ECKERT, ainsi que par la rapporteure du texte de loi. Il a été redéposé une deuxième fois dans le cadre de la loi sur le statut de Paris et a de nouveau été rejeté ce midi-même par le ministre des Collectivités locales, Monsieur Jean-Michel BAYLET. Pour autant, il reste encore des textes parlementaires, notamment le projet de loi de finances rectificatif 2016, qui sera prochainement présenté au Sénat. Enfin, les quatre sénateurs des Hauts-de-Seine ont aussi déposé cet amendement et le défendront en séance. Clairement donc, l'avenir de cet amendement semble compromis. Néanmoins, nous allons nous battre jusqu'au dernier moment. Nous ne pouvons donc pas encore dire s'il s'agit d'un rejet définitif avant le 31 décembre. Quoi qu'il en soit, rien n'interdit de redéposer cet amendement plus tard, notamment auprès du futur gouvernement, en cas d'alternance. J'ajoute que les sénateurs se sont engagés à réexaminer le budget 2017, à l'automne 2017, ce qui laisse espérer jusqu'à cette date. Nous espérons que les nouvelles majorités et le nouveau gouvernement réserveront un accueil plus favorable à notre amendement.

Quoi qu'il en soit, le bilan de ces premières consultations s'avère positif, même s'il y a eu beaucoup de réserves, d'appréhensions et d'incompréhensions. Aujourd'hui, les choses cheminent et les questions posées sont très pertinentes, car les gens commencent à comprendre les enjeux. Nous devons donc poursuivre dans cette voie. C'est d'ailleurs ce que nous allons faire, grâce aux réunions de concertation avec les « institutionnels », et associations de nos communes respectives. Dans le même temps, les services municipaux vont poursuivre leur réflexion et nous allons entamer les groupes de travail des citoyens à partir du 15 janvier prochain.

Nous devons poursuivre dans cette voie. D'autant, je le rappelle, que la ville de Boulogne-Billancourt a perdu 3 millions d'euros dans la seule après-midi du lundi 14 novembre avec les péréquations. Nous étions, en effet, à 123 millions d'euros, puis nous sommes passés à 134 millions et à 140 millions. De plus, si la loi de finances est votée en l'état à l'Assemblée nationale, nous passerons à 155 millions d'euros. Je crois que les Boulonnais commencent à comprendre la situation, puisque les prélèvements de la Ville seront passés de 123 millions à 155 millions d'euros en trois exercices budgétaires. Nous devons donc anticiper et voir l'avenir différemment. Personnellement, je ne suis pas du tout favorable à une hausse des impôts. Or, à l'heure où je vous parle, nous serons obligés de les augmenter en 2017. En effet, je ne vois pas comment nous pourrions boucler les budgets si les 155 millions d'euros de péréquation sont confirmés. Nous avons déjà eu du mal à boucler le budget de l'année 2016, alors même que les associations, les services municipaux, les élus et l'ensemble des Boulonnais ont réalisé des efforts conséquents. Bref, tout le monde a participé à l'effort de redressement en 2014, en 2015 et en 2016.

Certes, nous aurons certainement des bonnes nouvelles dans le compte administratif de l'année 2016 car l'effort de gestion fut très rigoureux. Toutefois, cela ne suffira pas et je ne sais pas comment faire pour boucler le budget de l'année prochaine. Pour autant, il faut dissocier l'augmentation de 2017 avec la poursuite de la réflexion sur la fusion. En tout état de cause, il sera difficile d'échapper à cette augmentation de fiscalité.

La seule bonne nouvelle dans notre réflexion concerne le vote d'un amendement dans la loi de finances, permettant désormais de lisser la fiscalité. Nous avions auparavant douze ans pour lisser la fiscalité de la taxe foncière, et la taxe d'habitation devait être harmonisée dès la première année en cas de fusion de communes. Or, cet amendement permet dorénavant de lisser également la taxe d'habitation. Autrement dit, l'incidence fiscale, qui soucie légitimement certains de nos concitoyens, est complètement effacée. D'autant que l'écart de points entre nos deux villes reste très relatif. Il ne devrait donc y avoir aucune incidence pour les ménages avec un lissage sur douze ans.

Voilà mes chers collègues le point d'étape que je voulais faire avec vous. Qui souhaite s'exprimer ? (*Personne*). Sachez que nous reparlerons de ce sujet et que nous restons à votre disposition. Par ailleurs, j'ai également demandé que les élus de l'opposition participent à ces groupes de travail. Vous êtes donc libres d'accepter ou de refuser, sachant qu'il serait préférable que tout le monde participe. Ces demandes ont été envoyées par mail.